

Appel à candidature à un poste d'Ingénieur forestier responsable du département de la Meuse et du développement forestier territorial H/F

Centre National de la Propriété Forestière

Grand Est

<u>Intitulé du poste :</u>	Ingénieur forestier responsable du département de la Meuse et du développement forestier territorial (H/F)
<u>Type de contrat :</u>	CDI à temps complet de droit public, selon statut des personnels du CNPF (décret 2009-547 du 15/05/2009) ou fonctionnaire en détachement ou en position normale d'activité. Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe.
<u>Catégorie d'emploi :</u>	A
<u>Rémunération :</u>	Traitement indiciaire selon les grilles statutaires du CNPF (fonction de l'expérience professionnelle antérieure) et régime indemnitaire afférent ou grilles fonction publique de l'Etat. Fourchette : entre 35.2K€ et 56.4 K€ Brut annuel
<u>Résidence administrative :</u>	Le Ban Saint-Martin (57)
<u>Prise de poste prévue :</u>	1^{er} mai 2025

Présentation du CNPF

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du Ministère de la Transition Écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPF est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).

La délégation de la région Grand Est du CNPF est composée d'une cinquantaine d'agents



Le Grand Est est l'une des régions les plus boisées de France avec un taux de boisement de 33 %. Les peuplements feuillus sont majoritaires avec une nette prédominance du Hêtre et du Chêne. Quelques 370 000 propriétaires forestiers privés y détiennent environ 863 000 ha.

Description du poste

Sous l'autorité et avec l'appui de la direction et en lien avec une équipe de 12 ingénieurs expérimentés, le poste comporte les missions principales suivantes :

- Responsable de l'antenne Meusienne
 - Encadrement et appui du technicien de secteur dans le suivi technique et administratif des DGD.
 - Relations avec les différentes structures du département, les professionnels forestiers, le syndicat et les élus locaux.
- Suivi de France Relance et dossiers relatifs aux crises sanitaires
 - Programmes de soutien relatifs aux crises sanitaires. Diagnostic, suivi, déploiement des dossiers, récupération des données.
 - Solutions techniques pour la reconstitution des massifs impactés par les problèmes sanitaires : RDI, cellule de crise, groupes de travail (forêt privée, publique et recherche).
- Référent Régional BIOCLIMSOL et appui au référent régional « stations forestières »
 - Aide au déploiement d'outils du CNPF pour l'aide au choix des essences dans le contexte du changement climatique.
 - Organisation, formation aux diagnostics de station, transfert des connaissances aux gestionnaires forestiers professionnels.
- RQA : Appui à la rédaction des comptes rendus d'activité et au suivi des indicateurs du COP
- Participation aux conventions 2025 (EGIDE, Collec'tions, participation aux ICE, PREPI)

Autres activités d'animation : Formations/journées de vulgarisation « Rencontrons-nous » et FOGEFOR, animations techniques externes et restitution de projet (Gestionnaires, partenaires, CETEF)

Profil recherché

Formation – expériences

- Candidat externe : titulaire d'un diplôme d'ingénieur forestier, ou diplôme de niveau bac +5 équivalent, ou membre du corps des ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement ;
- Candidat interne : ingénieur dans un autre service ou technicien(ne) de catégorie T2 justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins 9 années dans cette catégorie ;
- Expérience souhaitée dans le développement en forêt privée ou la gestion forestière, requérant des contacts réguliers avec les propriétaires ;
- Titulaire du permis B.

Compétences et qualités requises

- Rigueur, sens de l'organisation, autonomie, capacité de rédaction et esprit de synthèse ;
- Qualités relationnelles (sens de l'écoute, diplomatie, pédagogie) et goût pour le travail en équipe ;
- Capacité d'animation et d'encadrement,



www.cnpf.fr





- Maîtrise des logiciels bureautiques (Word, Excel, Powerpoint) et aptitude à travailler sur des logiciels métiers spécifiques ;
- Capacité à rendre compte.

Dispositions interne

- 25 jours de congés annuel et 19 RTT soit au total 44 jours de repos (au prorata selon la présence et la quotité de travail) ;
- Participation employeur mutuelle santé (obligatoire) ;
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 75% ; dans la limite du plafond légal
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9€ pris en charge à 60% par l'employeur ;
- Activité télétravaillable, selon ancienneté, nombre de jours selon le métier exercé (hors dispositions exceptionnelles liées à la crise sanitaire, grève des transports).

Personnes à contacter

- Hervé RICHARD, Directeur 06 73 98 90 23 herve.richard@cnpf.fr
- Cyril VITU, Directeur adjoint 06 71 57 65 49 cyril.vitu@cnpf.fr

Dépôt de candidature

Envoyer pour réception effective avant **le lundi 17 mars 2025 dernier délai** un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste,
- un curriculum vitae détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles,
- les copies des diplômes ainsi que les attestations des titres et activités professionnelles cités dans le CV.

Par mail ou par courrier à :

Monsieur Hervé RICHARD, Directeur du CNPF GRAND EST
41 avenue du Général de Gaulle
57050 LE BAN SAINT MARTIN
grandest@cnpf.fr

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra **le jeudi 27 mars 2025**, dans les locaux du CNPF Grand Est au Ban Saint-Martin (57).



à vos côtés, agir pour les forêts privées de demain

www.cnpf.fr

